



Les 3... Voies du Syndic

• La Voie lactée

C'est pour mieux l'observer la nuit que la Municipalité a décidé de supprimer l'éclairage public de 1h à 5h du matin et bien sûr pour économiser de l'énergie et ainsi contribuer (à notre petite échelle) à diminuer l'empreinte carbone et faire des économies. Or, l'obligation de maintenir éclairés les passages piétons durant toute la nuit, à une heure où pourtant il n'y a pas un chat qui les emprunte (ou au contraire que des chats!) fait que cette suppression est bien plus compliquée (et coûteuse) que prévu! La Municipalité continue d'étudier cette mesure qui est attendue par beaucoup.

• La Voie verte

Dans le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures 2019, on peut lire à la page 29 sous le titre *ligne Gex-Divonne-Nyon* «La communauté d'agglomération du

Pays de Gex connaît une amélioration des transports publics en direction de la région de Nyon. En effet, une nouvelle ligne de bus dessert le tracé Gex-Divonne-Nyon, en complément de l'actuelle ligne transfrontalière reliant Gex à Coppet, avec pour objectif entre autres d'inciter les pendulaire frontaliers à laisser leur voiture à la maison. Avec six nouveaux allers-retours aux heures de pointe, la cadence des bus est donc passée à la demi-heure, au lieu d'une heure auparavant, et les courses se prolongent jusqu'à Ornex-Maconnex. Pour que les transports publics restent attractifs sur un tronçon très fréquenté, une étude est en cours du côté français pour la création d'une voie de circulation réservée aux bus.» Rien à ajouter pour le moment: la balle est dans le camp français qui devrait nous rendre compte de leur étude dans les semaines qui viennent.

• La Voie de garage

Il semblerait que ma motion concernant l'absurdité de ne pas admettre plusieurs bulletins lorsqu'il y a plusieurs postes vacants dans la même enveloppe intitulée 4+1=0 soit perdue dans les tiroirs du Service des communes. Or ce n'est pas le cas; elle a été acceptée en commission parlementaire et sera intégrée à la prochaine révision de la Loi sur l'exercice des droits politiques. Cela aura été malheureusement trop tard pour la dernière élection municipale qui aura vu 67 votes annulés (17%) parce qu'il y avait deux bulletins dans la même enveloppe! Il faut absolument que lorsque le nombre de bulletin correspond au nombre de sièges vacants, le choix soit valide. En écrivant une lettre courroucée au Conseil d'Etat, le candidat malheureux Patrice Morin a confirmé – et je lui en sais gré – la pertinence de ma motion. Il en va du respect de l'électeur.

Le troisième restaurant

C'est celui qui se cache dans un appartement au chemin du Boiron2-4 et qui mériterait bien quelques étoiles! Aux fourneaux: Margaret BOTKINE qui tous les quinze jours,

régale ses invités. En priorité, les personnes seules ou d'un certain âge, mais les couples sont aussi les bienvenus. Pour la modique somme de Fr. 15.-, les commensaux dégusteront un repas

complet, cuisiné avec art et passion, et ce dans la bonne humeur créée par la tenancière. La Municipalité a testé cette pinte villageoise; elle vaut le détour!

COURRIER DU LECTEUR

Voie Verte

Depuis le 15 décembre la nouvelle ligne de bus 818, reliant Divonne à Nyon, via Crassier, a été mise en service. Pour l'instant elle emprunte la route actuelle. Un projet, de faire passer les bus par la voie verte, est en cours et cela impliquerait d'élargir et bitumer le chemin sur une largeur de 11,5 m. et de mettre piétons et cyclistes en parallèle avec les bus.

Une association, AP2VDC, s'est constituée pour s'opposer à ce projet impactant ce couloir naturel. Une pétition

franco-suisse a déjà réuni 706 signatures. L'association a été reconnue par la Mairie de Divonne et Gex Agglo et sera associée aux discussions d'aménagements.

A quand un passage piéton à l'arrivée de la voie verte pour sécuriser la traversée du carrefour venant de la route de Nyon? On voit régulièrement des cyclistes, des piétons avec enfants, poussettes et animaux courir, à leurs risques et périls, entre les voitures, pour rejoindre le côté opposé.

Michel Boillet, Crassier

Sondage sur la 5G: les résultats

Un grand merci aux 110 Crassierans qui ont daigné répondre au petit sondage sur l'arrivée de la 5G. 53,7 % accepteraient de se passer de la 5G; à mes yeux ce résultat est des plus positifs. Peut-être est-ce le déferlement des mauvaises nouvelles climatiques qui encourage la plupart d'entre nous à faire des efforts pour diminuer notre consommation électrique...

J. Melly Kohler

ANNONCE PRIVÉE

Une histoire parmi six millions d'autres s'écrit à Crassier...

Les histoires voyagent de pays en pays. Pour voyager elles font leurs valises et quand elles se racontent, leur cœur s'illumine et commence à battre. J'avais une histoire qui m'habitait depuis longtemps mais que je n'arrivais pas à raconter.

Un soir, il y a deux ans, je suis allée voir une exposition de photos sur les « Objets Transmissionnels » de la Shoah à Genève. En regardant ces images, ces objets récupérés et conservés par des enfants cachés ou par des descendants de personnes qui ont pu survivre l'Holocauste, instantanément, mon cœur s'est mis à battre et j'ai réalisé que, moi aussi, j'avais un tel objet. Sans tarder, en rentrant chez moi, j'ai remonté de ma cave les chaussures que mon père avait conservées et les ai posées au salon, dans un panier que j'avais acheté... en Pologne!

Attention: ces chaussures ne sont pas des simples souliers! Ce sont des chaussures de football, probablement confectionnées en Allemagne après la Guerre et avec lesquelles mon père disputa des tournois de football dans le « camp de personnes déplacées » de Landsberg, en Allemagne, avant d'émigrer au Venezuela.



«...Et les chaussures en ont encore de la terre sous les semelles...»
Marlyn Czajkowski et les chaussures de football de son père Enzel.

Image: Michel Borzykowski.

L'histoire de survie de mon père, je la connaissais par bribes.

Je savais qu'il était né Miechów, près de Cracovie en Pologne, qu'il avait perdu sa famille dans les camps d'extermination et qu'il avait réussi à rester vivant par mille et une péripéties. Comment avait-il fait pour échapper à la mort, arriver au Venezuela et se reconstruire avant ma naissance? Je savais que mon père était passionné de football. Mais pourquoi avait-il conservé ses vieilles chaussures?

Pour retracer son parcours, j'ai entamé des recherches. Pendant plus d'une année et demie, je me suis penchée jour et nuit à assembler les pièces du puzzle. Mes investigations m'ont menée très loin et je n'ai pas fini de m'en étonner.

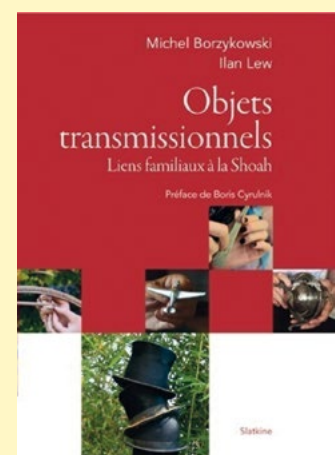
Entre temps, l'histoire de mon père avec ses chaussures de football a été choisie pour faire partie de l'exposition « Objets Transmissionnels ».

La photo a été prise par Michel Borzykowski ici, tout près, entre Crassier et Borex, au pied d'une souche, la seule chose qui restait d'un arbre que j'aimais comme un ami et qui a été foudroyé lors d'une tempête.

De l'exposition de photos est né un livre, paru en octobre dernier et dans lequel figure la photo et l'histoire de mon père et de ses chaussures qui, encore aujourd'hui, continuent à marquer des buts à la vie!

Marlyn Czajkowski

Éditions Slatkine
Format 17x24cm
330 pages



Les nouveaux municipaux se présentent

Monsieur Alexandre Legrain

Par ces quelques lignes, je tiens, tout d'abord, à remercier les citoyennes et citoyens de Crassier qui m'ont accordé leur confiance lors de l'élection complémentaire à la Municipalité. Depuis plusieurs années, je m'engage au sein de différentes structures associatives. Si j'ai, évidemment, grandement apprécié ces activités, je suis plus qu'heureux de pouvoir, dès maintenant, m'investir au sein de notre commune!

Il est vrai que siéger à 20 ans dans une Municipalité peut paraître étonnant. De manière générale, les jeunes ne s'intéressent pas beaucoup à la politique... et bien ça n'est pas mon cas! Certains ont pour passion le foot, d'autres, l'équitation. La mienne, c'est l'engagement citoyen, particulièrement au niveau communal. Je me réjouis d'être l'un des plus jeunes Municipaux du canton et, pourquoi pas, d'encourager d'autres jeunes à s'engager en politique.

Ensuite, je tiens à féliciter Madame Alison Rochat Spechter, également élue. En tant que «petits nouveaux», j' imagine que nous allons nous entraider pour trouver nos marques. Quoi qu'il en soit, l'ensemble du Conseil municipal et du personnel semble très accueillant et aidant. Je félicite également les autres candidats avec lesquels j'ai eu des discussions très intéressantes et que j'espère avoir la chance de côtoyer à nouveau.

A l'heure de prendre mes fonctions, j'ai quelques idées et propositions à faire. Il faudra, bien entendu, les discuter, les remodeler, voire les abandonner: les réalités financières, politiques et les enjeux communaux en décideront par eux-mêmes. Néanmoins, la protection de l'environnement est l'une de mes priorités depuis plusieurs années. Si nous ne devons pas céder à la panique qui serait contre-productive, il nous faut nous demander: que pouvons-nous faire, à notre échelle, pour protéger



l'environnement? Bien entendu, Crassier ne va pas sauver le monde par l'adoption de quelques mesures en matière de protection du climat. Le dicton dit, cependant, que les petits ruisseaux font les grands fleuves. A nous d'adopter les mesures qui nous sembleront adaptées à notre commune.

Alexandre LEGRAIN

Madame Alison Rochat

Lorsque j'ai su qu'il y avait deux places vacantes au sein de la Municipalité, je n'ai pas tout de suite eu la réaction de me porter candidate. En effet, cela faisait plusieurs années que j'étais Conseillère Communale. Je faisais également partie de la Commission Permanente pour les constructions et en été 2019 j'avais consenti à devenir membre du Conseil Intercommunal de l'AEE. Ces occupations diverses étaient suffisantes. D'autant plus que j'ai un emploi et ma famille à prendre en considération. Bien que mes quatre enfants aient entre 23 et 18 ans, il y a toujours quelque chose à faire.

Puis, certains amis ainsi que mon époux m'ont encouragé à me porter candidate et après réflexion j'ai décidé de le faire. Une des raisons principales étant qu'il n'y avait plus de représentation féminine à la Municipalité suite à la démission de Mme Moscato. Une autre raison était les changements au niveau professionnelle qui se profilaient pour l'été 2020 quand je deviendrai indépendante et donc plus disponible généralement. Enfin, les années passées au sein de

l'Association des Parents d'élèves, puis du Conseil d'Etablissement de l'ESEP, ainsi que ma fonction de Conseillère Communale avaient servi à me conforter dans la notion que je suis une personne réfléchie et ouverte au dialogue ainsi qu'entrepreneuse et déterminée (du moins selon les personnes qui me connaissent bien). En outre, dans l'hypothèse où je n'aurais pas été élue, j'aurais poursuivi ma tâche au sein du Conseil Communale. Accessoirement, étant donné que je suis anglaise au bénéfice d'un Permis «C», cela me plaît de pouvoir être active civiquement au niveau communale.

Le premier résultat fut néanmoins une (agréable) surprise, de même que le nombre de bulletins «nuls». Sur le moment, j'ai considéré qu'un deuxième tour devait avoir lieu ne serait-ce que pour valider officiellement le résultat final et je confesse avoir été surprise d'apprendre – par l'appel téléphonique d'un journaliste du journal La Côte – que j'avais été élue tacitement, en l'absence d'autres candidats.es.



Toutefois, voilà qui est fait et je m'engage maintenant à donner le meilleur de moi-même dans ma nouvelle fonction et d'œuvrer pour les intérêts de notre commune et de ses habitants. Je suis également réjouie de l'élection de Monsieur Legrain et j'anticipe positivement la nouvelle synergie au sein de la Municipalité.

Alison ROCHAT

Changement



Maladie, grève, incompatibilité, fatigue etc., rien de tout cela. Simplement un déménagement après 11 ans passés dans l'exécutif de Crassier. Je quitte mes collaborateurs, mais surtout mes amis.

Dans une saine collégialité, les séances de municipalité furent plus un plaisir qu'un travail et les informations reçues resteront toujours de bons souvenirs.

Ma participation aux nombreuses manifestations et aux réunions extérieures m'amena autant de nouveaux amis que de contacts. Et que ce soit à Founex, Prangins ou Nyon, j'aurai toujours plaisir à revoir ces potes.

Je quitte cette commune pour le village voisin (Borex) et je verrai ces habitants et amis très souvent. Donc à bientôt.

Jean-Claude GROSPIÈRE

ANNONCE PRIVÉE

Yoga Natacha Cours de yoga

Un cours dynamique et en mouvement, guidé et animé par la respiration qui amène le corps vers une méditation en mouvement. Vous trouverez par cette pratique une connexion à votre essence véritable ainsi qu'à votre joie intérieure. Que la pratique soit dynamique ou douce, elle est adaptée à tous les niveaux, débutants ou expérimentés. On y associe des exercices de respiration et de méditation qui aident à revitaliser le corps et contrôler l'esprit. Faire du yoga c'est avant tout aspirer à mener une vie plus proche de soi, être à l'écoute de son corps, de son souffle et de son mental.

Les cours se déroulent les mercredis de 18h15 à 19h15 à la salle de rythmique à Crassier. Natacha propose des cours adaptés selon les besoins de chacun avec des adaptations, des corrections et une grande écoute. Elle enseigne en français ou en anglais et propose également des cours privés.

Pour vous inscrire ou avoir des renseignements merci de consulter le site www.yoga-natacha.ch

Offre spéciale: 11 cours pour CHF 250.-
(conditions sur le site internet)



AVIS MUNICIPAL

Fermeture exceptionnelle des bureaux communaux

Suite aux mesures prises par le Conseil d'Etat vaudois le 16 mars 2020, la Municipalité vous informe que les bureaux de l'administration communale (greffe, contrôle de l'habitant, bureau des étrangers et bourse) seront fermés jusqu'à nouvel avis.

Une permanence téléphonique a été mise en place au 022 367 18 75 (mardi matin et vendredi exceptés).

Notre site Internet www.crassier.ch est régulièrement mis à jour et des informations récentes vous sont données concernant l'évolution de la situation en relation avec le COVID19.

AGENDA

Prochainement ... sous réserve d'annulation en raison du COVID19

17.05.2020 Rallye familial – Gym de Crassier

12.06.2020 Sortie des Anciens



Le Lien est avant tout VOTRE publication!

N'hésitez pas à transmettre vos idées d'articles* et vos photos en lien avec la commune à commune@crassier.ch
Administration communale, rue de la Tour 3, 1263 Crassier. Tél. 022 367 18 75

* Les articles publiés sont sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas la commune

www.crassier.ch

Pilier public, cartes CFF, tous-ménages, location de salles, agenda...

Toutes les informations communales sont disponibles sur notre site internet!

